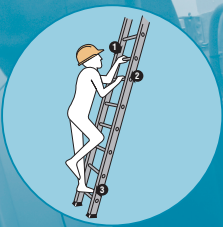
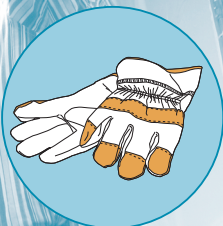


Guide santé sécurité
de

l'entretien d'immeubles



CCHST Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Guide santé sécurité de l'entretien d'immeubles

Objectifs

Ce guide aidera le personnel d'entretien, les membres et les représentants des comités de santé et de sécurité au travail, ainsi que les superviseurs, gestionnaires et gérants, ingénieurs et autres professionnels de la santé et de la sécurité à :

- identifier les préoccupations en matière de santé et de sécurité directement associées au milieu de travail;
- élaborer et mettre sur pied des programmes de prévention et des pratiques de travail sécuritaires visant à réduire les blessures et les problèmes de santé;
- déterminer, comprendre et assumer les responsabilités imposées par la loi en matière de santé et de sécurité;
- se concentrer sur la résolution de problèmes grâce à la participation des employés et des gestionnaires; et
- intégrer la santé et la sécurité à toutes les pratiques de travail.

Public cible

Le *Guide santé sécurité de l'entretien d'immeubles* est un document de référence destiné aux préposés à l'entretien, concierges et gestionnaires d'installations, ainsi qu'à quiconque travaille à plein temps, à temps partiel ou à titre contractuel pour un service d'entretien d'immeuble.

- **Les employeurs et les professionnels des ressources humaines** peuvent utiliser ce guide pour informer les nouveaux employés sur les divers aspects de la sécurité et pour leur expliquer leurs droits et leurs responsabilités en vertu de la réglementation visant la santé et la sécurité au travail.
 - **Les gestionnaires et les superviseurs** doivent passer en
-

revue le contenu du guide avec les employés, pour s'assurer qu'ils sont au courant des risques présents dans leur milieu de travail et des pratiques de travail sécuritaires à respecter.

- **Les agents de formation en santé et sécurité** consultent le guide et l'utilisent pour créer des documents de référence pour leurs cours.
- **Les travailleurs** conservent une copie du guide à portée de la main pour s'y référer au besoin. Le guide décrit les pratiques de travail sécuritaires et les moyens de maîtriser et (ou) d'éliminer les risques pour la santé et la sécurité, et précise quelles personnes-ressources ils doivent joindre pour obtenir de plus amples renseignements ou en situation d'urgence.
- **Les comités mixtes de santé et de sécurité** consultent le guide au cours de leurs réunions et se servent des modèles de formulaires et de tableaux qui s'y trouvent pour créer les documents dont ils ont besoin, en les adaptant à leur environnement de travail.

Portée

Ce guide de poche ne prétend pas représenter une source générale d'information sur la santé et la sécurité au travail en ce qui concerne les travaux d'entretien. Il est plutôt le fruit d'un travail réalisé collectivement par une équipe d'experts en santé et sécurité au travail, évalué par des pairs responsables des questions de santé et de sécurité au sein des organismes gouvernementaux, des représentants des travailleurs et des employeurs, ainsi que des spécialistes du domaine de l'entretien.

Le Service de renseignements du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) peut vous fournir des renseignements détaillés concernant la plupart des risques en milieu de travail et les pratiques de travail sécuritaires recommandées.

Table des matières

<i>Section I</i>	Règles de sécurité fondamentales	
	1. Ce que dit la loi	2
	2. Conseils de sécurité à l'intention des nouveaux employés	6
	3. Conseils de sécurité à l'intention des superviseurs	7
<i>Section II</i>	Prévention des accidents et des blessures	
	1. Responsabilités clairement établies	10
	2. Inspections du milieu de travail	10
	3. Enquêtes sur les accidents ou les incidents .	12
	4. Premiers soins	17
<i>Section III</i>	Risques pour la santé et la sécurité au travail liés à l'entretien d'immeubles	
	1. Risques pour la sécurité	20
	2. Risques pour la santé	22
	3. Risques ergonomiques	28
<i>Section IV</i>	Identification et maîtrise des risques pour la santé	
	1. Identification et évaluation des risques en milieu de travail	32
	2. Déclaration des risques en milieu de travail . .	35
	3. Maîtrise des risques en milieu de travail . . .	36
<i>Section V</i>	Environnement de travail	
	1. Qualité de l'air intérieur	40
	2. Bruit	44
	3. Éclairage	45
	4. Travail à la chaleur	47
	5. Travail au froid	49
	6. Rayonnements ultraviolets	52
	7. Rayonnements électromagnétiques	55

<i>Section VI</i>	Pratiques de travail sécuritaires	
	1. Nettoyage	58
	2. Prévention de la moisissure	60
	3. Désamiantage	63
	4. Peinture	65
	5. Sécurité chimique	70
	6. Sécurité électrique	74
	7. Pose de gardes sur les machines	78
	8. Cadenassage/étiquetage	79
	9. Levage et déplacement	83
	10. Utilisation sécuritaire des échelles	94
	11. Entretien de terrains	98
	12. Nettoyage et entretien : Prévention des chutes causées par une glissade ou un trébuchement	116
	13. Gestion des déchets	119
<i>Section VII</i>	Employé travaillant seul et violence	
	1. Situations à risque élevé pour un employé travaillant seul	124
	2. Risque de violence au travail	128
<i>Section VIII</i>	Préparatifs d'urgence	
	1. Sécurité incendie	134
	2. Intervention en cas de déversement	138
<i>Section IX</i>	Équipement de protection individuelle	
	1. Détermination des besoins en équipement de protection individuelle	140
	2. Directives générales	141
	3. Protection oculaire	142
	4. Protection des pieds	144
	5. Protection des mains	145
	6. Protection de la tête	146
	7. Protection auditive	147
	8. Protection des voies respiratoires	150
	9. Protection contre les chutes	151

<i>Section X</i>	Réglementation en matière de santé et de sécurité	
	1. Canada	154
	2. États-Unis	155
	3. Normes et règlements applicables à la gestion des immeubles	158
<i>Section XI</i>	Sources d'information	
	1. Ministères responsables de la santé et de la sécurité au Canada	164
	2. Organismes fédéraux américains chargés de la santé et de la sécurité	170
<i>Section XII</i>	Annexes	
	A. Modèle de formulaire de rapport d'accident	172
	B. Formation en sécurité – Liste de vérification	173

-
- Si j'observe une situation inquiétante, à qui dois-je la signaler?
 - Qui est responsable de répondre aux questions ayant trait à la sécurité?
 - Que dois-je faire si je me blesse ou si je subis un accident pendant mon travail

3. Conseils de sécurité à l'intention des superviseurs

Les superviseurs jouent un rôle important dans la promotion d'une culture de la sécurité et doivent donner l'exemple. Voici quelques conseils à leur intention :



INFORMER les employés des risques éventuels au travail et des moyens de les éliminer ou de réduire au minimum les blessures ou les maladies pouvant en découler.

FOURNIR une séance d'orientation sur la sécurité aux nouveaux employés.



2. Risques pour la santé

Les risques pour la santé découlent d'expositions aux poussières, aux produits chimiques toxiques, aux bruits, aux rayonnements, etc. De telles expositions sur les lieux de travail peuvent causer des maladies à court et à long terme, qui ne peuvent pas toujours être décelées au moment de l'exposition. L'inspection d'un lieu de travail ne révèle pas toujours les risques pour la santé; la détermination et l'évaluation de ces risques ne peuvent souvent être faites que par un professionnel qualifié en santé et sécurité au travail.

Principaux types de risques pour la santé au travail

Type de risques	Exemples
A. Agents biologiques	Bactéries et virus infectieux; moisissures toxiques, champignons et bactéries.
B. Produits chimiques toxiques	Produits toxiques liquides et solides, poussières, fumées, brouillards, vapeurs et gaz.
C. Agents physiques	Bruits, vibrations, chaleur, lumière du soleil, rayonnements.
D. Mauvaise qualité de l'air intérieur	Ventilation, température et humidité inadéquates. Contaminants de l'air et moisissures toxiques. Émanations provenant des matériaux composant les meubles et les revêtements de sol.
E. Stress psychologique	Stress causé par une formation ou une communication déficiente, une mauvaise organisation du travail, des changements technologiques imposés sans formation ni orientation appropriées du personnel, des efforts exagérés ou un milieu de travail malsain.

A. Effets sur la santé d'une exposition à des agents biologiques

Les bactéries, champignons (levures, moisissures), virus, vers et parasites sont des agents biologiques. Ces agents peuvent provoquer des infections, des allergies,

Les produits de nettoyage toxiques doivent être conservés dans un endroit sûr et utilisés conformément aux recommandations du fabricant concernant leur dilution. Les produits toxiques ou inflammables, notamment les solvants organiques, ne doivent uniquement servir au nettoyage lorsque les produits moins dangereux ne donnent pas de résultats satisfaisants.

De nombreux produits « de remplacement » ou « écologiques » moins toxiques sont offerts sur le marché pour les travaux de nettoyage. Assurez-vous que ces produits de remplacement sont efficaces et ne vous exposent pas à de nouveaux risques.

Voir la section « Sécurité chimique » (pages 70-72) pour obtenir plus d'information sur le travail en présence de substances dangereuses.



1. Détermination des besoins en ÉPI

L'exécution de certaines tâches peut rendre nécessaire le port d'un équipement de protection individuelle (ÉPI). Ces tâches englobent, par exemple :

- la manutention de matériaux de construction comme du bois, du métal et du verre;
- des travaux d'entretien d'immeubles;
- des travaux d'aménagement et d'entretien paysagers.

